



Organisation mondiale de la sante

Groupe Maladies non transmissibles et Santé mentale

Département de la Promotion de la Santé/Prévention et Surveillance des Maladies non transmissibles

REUNION DU RESEAU POUR UNE POLITIQUE NATIONALE D'ENCOURAGEMENT A L'ACTIVITE PHYSIQUE

*Rapport d'une Réunion de l'OMS
Ottawa, Canada
14-16 septembre 1998*

WHO/NMH/HPS/00.5
Distribution: général
Original: anglais

WHO/NMH/HPS/00.5

Original: anglais

Distribution: générale

© Organisation mondiale de la Santé 2000

Ce document n'est pas une publication officielle de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et tous les droits y afférents sont réservés par l'Organisation. S'il peut être commenté, résumé, reproduit ou traduit, partiellement ou en totalité, il ne saurait cependant l'être pour la vente ou à des fins commerciales. En cas de traduction, l'Organisation mondiale de la Santé, le Groupe Maladies non transmissibles et Santé mentale, et le Département de la Promotion de la Santé/Prévention et Surveillance des Maladies non transmissibles recevrait volontiers un exemplaire du document. Les opinions exprimées dans les documents par des auteurs cités nommément n'engagent que lesdits auteurs.

***REUNION DU RESEAU
POUR UNE POLITIQUE NATIONALE
D'ENCOURAGEMENT A
L'ACTIVITE PHYSIQUE***

*Rapport d'une Réunion de l'OMS
Ottawa, Canada
14-16 septembre 1998*

L'Organisation mondiale de la Santé et les participants à la réunion expriment leurs vifs remerciements au Ministère fédéral de la Santé, Ottawa, Canada, pour avoir accueilli cette réunion à Ottawa.

Table des matières

Résumé analytique	5
Introduction	7
Exposé du problème	
Organisation de la réunion	
Fonction, but, objectifs et stratégies du Réseau pour une politique nationale d'encouragement à l'activité physique	9
Fonction du réseau	
But du réseau	
Objectifs du réseau	
Stratégies	
Critères d'adhésion au réseau	10
Rôle et engagement des partenaires	10
Rôle des membre du réseau	
Rôle de l'OMS	
Principaux enseignements et obstacles	11
Elaboration et mise en oeuvre des politiques et programmes efficaces : ce que nous enseigne l'expérience	
Principaux obstacles à l'élaboration de politiques et programmes d'encouragement à l'activité physique	
Lignes directrices pour l'élaboration d'une politique d'encouragement à l'activité physique	12
Méthode de travail et ébauche d'un plan d'action	13
Action de persuasion preuves à l'appui : fonction essentielle du réseau	
Mise en commun des connaissances et des données pratiques. Système d'information continue	
Adhésion de nouveaux pays membres	
Appui aux autres pays	
Participation du réseau aux initiatives en cours	
Présentation succincte d'une série d'activités à court terme du réseau	15
Prochaine réunion du réseau	16
Annexe 1 : Programme de travail	17
Annexe 2 : Liste des participants	19
Références	23



Résumé analytique

Malgré les éléments qui, partout dans le monde, montrent de façon probante que toute forme d'exercice physique est bonne pour la santé, développe la capacités fonctionnelle et contribue au bien-être des individus et des communautés, les orientations fixées et les moyens mis en œuvre sont insuffisants pour inciter les individus à avoir une activité physique dans un contexte politique, social et matériel favorable.

Des nouvelles politiques multisectorielles encourageant l'activité physique pour la santé s'avèrent de plus en plus nécessaires. Elles pourraient être intégrées aux politiques et stratégies socio-économiques en vigueur. Les ministères de la santé devraient montrer la voie en faisant la promotion de l'activité physique pour la santé aux niveaux national et international en proche collaboration avec d'autres secteurs concernés, notamment celui de l'éducation physique, et avec des organismes sociaux à l'échelon national et local. L'appui et l'engagement des pouvoirs publics sont donc indispensables pour promouvoir l'activité physique à des fins de santé publique.

L'élaboration de politiques dans ce domaine est aussi une priorité de l'initiative mondiale de l'OMS pour une vie active. Une réunion a donc été organisée dans le but de mettre sur pied un réseau international qui facilitera l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes dans les Etats Membres du monde entier. La réunion visait principalement :

- 1) à ce que les membres fondateurs du réseau mettent en commun leurs connaissances pratiques en matière de formulation et de promotion de politiques et programmes nationaux d'encouragement à l'activité physique ;
- 2) à définir le but, les objectifs et le rôle du réseau ;
- 3) à convenir de méthodes de travail qui permettront au réseau de remplir sa mission et de se développer progressivement ;
- 4) à déterminer quelles mesures intersectorielles peuvent prendre les membres fondateurs et les membres potentiels du réseau et quelles sortes de partenariats ils peuvent former entre eux.

La réunion s'est déroulée sous les auspices du Ministère fédéral canadien de la Santé, à Ottawa. Elle a rassemblé des responsables politiques et des professionnels concernés par l'activité physique pour la santé, en particulier ceux du secteur de la santé. Les pays représentés étaient l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, le Danemark, les Etats-Unis, la Finlande, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. L'Afrique du Sud, le Bahreïn, la Chine et la Malaisie avaient été invités mais n'ont pu assister à la réunion. Le Comité international olympique et les centres collaborateurs de l'OMS qui s'intéressent à l'activité physique pour la santé étaient eux aussi représentés (Centers for Disease Control and Prevention, Atlanta, Etats-Unis ; Health Education Authority, Londres, Royaume-Uni ; Faculté de médecine de Tokyo ; Institut UKK de recherche sur la promotion de la santé, Université de Tampere, Finlande).

Les participants ont insisté sur la nécessité de convaincre les responsables politiques que l'activité physique est, pour tous, un moyen économique de rester en bonne santé et de développer sa capacité fonctionnelle, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'aptitude physique, du niveau d'instruction ou du statut socio-économique. C'est aussi un moyen économique de lutter contre les maladies chroniques et de limiter ainsi les dépenses de santé. L'activité physique est un investissement sûr

du point de vue de la santé publique. Il présente aussi un grand intérêt dans plusieurs domaines politiques et sociaux : sports, éducation, environnement, transports, urbanisme et prévention de la délinquance. L'activité physique présente des avantages multiples pour les individus, les communautés, les écoles, les entreprises et les programmes sportifs.

Le Réseau pour une politique nationale d'encouragement à l'activité physique entend soutenir les politiques, stratégies et programmes adoptés en ce sens partout dans le monde. Son ambition est de promouvoir la santé et la qualité de la vie par l'activité physique dans le cadre de l'initiative de l'OMS pour une vie active. Il vise aussi à éviter les modes de vie sédentaires, qui posent un grave problème de santé publique au niveau mondial. Le réseau s'est fixé pour objectifs :

- de faire valoir les bienfaits de l'activité physique et de susciter une plus grande volonté politique dans le monde entier ;
- de développer et de renforcer l'action et les partenariats intersectoriels, et de faciliter la mise en commun des connaissances et des données d'expérience ;
- d'encourager la création de programmes d'activité physique dans différents contextes ;
- de faire en sorte que les pays en développement soient plus nombreux à avoir une politique nationale d'encouragement à l'activité physique.

Le réseau se compose de pays développés et de pays en développement qui se proposent de développer l'activité physique et qui ont pris des mesures intersectorielles à cette fin. La représentation est équilibrée entre les pays qui ont une politique ou un programme bien avancés et ceux qui ont les moyens de s'en doter.

Les participants ont demandé à l'OMS de coordonner et d'administrer les activités du réseau au niveau international. Il convient de souligner cependant que le réseau appartient en propre à ses membres et que son succès dépendra en grande partie de leur action individuelle et collective.

Le réseau a retenu comme domaines d'action possibles : l'action de persuasion preuves à l'appui ; la mise en commun des connaissances et des données pratiques, surtout en ce qui concerne l'élaboration de la politique, la formation, la recherche et les initiatives en cours à tous les niveaux ; la mise en place de systèmes de communication ; le recrutement de nouveaux pays membres ; l'appui aux pays qui élaborent des politiques et programmes d'encouragement à l'activité physique ; les actions de jumelage entre pays.

EXPOSE DU PROBLEME

Malgré les éléments qui, partout dans le monde, montrent de façon probante que l'activité physique est bonne pour la santé, développe les capacités fonctionnelles et contribue au bien-être des individus et des communautés, les orientations fixées et les moyens mis en œuvre sont insuffisants pour encourager les individus à avoir un mode de vie actif toute leur vie durant (dans un contexte politique, social et matériel favorable).

Il faut élaborer des politiques multisectorielles encourageant l'activité physique. Elles pourraient être intégrées aux politiques et stratégies socio-économiques en vigueur. *La stratégie intersectorielle d'encouragement à l'activité physique pour la santé doit s'inscrire dans le cadre d'autres interventions concernant la santé publique et les modes de vie (lutte anti-tabac, alimentation équilibrée, etc.).*

Des politiques et une législation à la fois claires et rigoureuses sensibiliseraient l'opinion, inciteraient les institutions et les organisations à prendre un engagement plus ferme et plus durable et permettraient de mettre à la disposition de tous des installations sportives appropriées et peu coûteuses ; elles permettraient également d'axer les politiques en matière de sport sur la santé, encourageraient l'échange de connaissances et la création de partenariats nationaux, régionaux et internationaux en vue de promouvoir l'activité physique.

Il faut, selon une stratégie de sensibilisation adaptée, convaincre les responsables politiques et les décideurs de l'importance que revêt l'activité physique pour la santé.

Les ministères de la santé devraient montrer la voie en faisant la promotion de l'activité physique pour la santé aux niveaux national et

international en proche collaboration avec d'autres secteurs concernés, notamment ceux des sports, de l'éducation, de la culture, de l'information, des transports et de l'urbanisme, et avec les autorités locales et les organismes sociaux intéressés aux niveaux national et local.

L'appui et l'engagement des pouvoirs publics sont indispensables pour promouvoir l'activité physique à des fins de santé publique.

L'élaboration de politiques nationales dans ce domaine est aussi une priorité de l'initiative mondiale de l'OMS pour une vie active. Ce fut également le thème de la réunion du groupe Politiques nationales d'encouragement à l'activité physique, accueillie par le Ministère finlandais des Affaires sociales et de la Santé, en Finlande (Hämeenlinna, 25-27 août 1997). La principale recommandation formulée à cette occasion était de créer un réseau international sur la question. Ce réseau devait rassembler des responsables politiques et des décideurs de plusieurs pays qui ont adopté ou promeuvent des politiques et des programmes d'encouragement à l'activité physique partout dans le monde.

ORGANISATION DE LA REUNION

But et objectifs de la réunion

La réunion qui s'est tenue à Ottawa (Canada) du 14 au 16 septembre 1998 a été organisée dans le but de créer un réseau international pour une politique nationale d'encouragement à l'activité physique, chargé d'aider les Etats Membres du monde entier à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, stratégies et programmes en ce sens. La réunion visait principalement :

- 1) à ce que les membres fondateurs du réseau mettent en commun leurs connaissances pratiques en matière de formulation et de promotion de politiques et programmes nationaux d'encouragement à l'activité physique ;
- 2) à définir le but, les objectifs et le rôle du réseau ;

3) à convenir de méthodes de travail qui permettront au réseau de remplir sa mission et de se développer progressivement ;

4) à déterminer quelles mesures intersectorielles peuvent prendre les membres fondateurs et les membres potentiels du réseau et quelles sortes de partenariats ils peuvent former entre eux.

La réunion s'est tenue au Canada

La réunion s'est déroulée sous les auspices du Ministère fédéral canadien de la Santé, à Ottawa. Elle a été inaugurée et présidée par Mme Janet Davies, Sous-Directeur général de la Direction Stratégies et Système pour la Santé, Ministère fédéral de la Santé, Ottawa, Canada.

Participants

Les participants étaient des responsables politiques et des professionnels concernés par l'activité physique pour la santé, en particulier ceux du secteur de la santé. Les pays représentés étaient l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. L'Afrique du Sud, le Bahreïn, la Chine et la Malaisie avaient été invités mais n'ont pu assister à la réunion. Le Comité international olympique et les centres collaborateurs de l'OMS qui s'intéressent à l'activité physique pour la santé étaient eux aussi représentés (Centers for Disease Control and Prevention, Atlanta, États-Unis ; Health Education Authority, Londres, Royaume-Uni ; Faculté de médecine de Tokyo ; Institut UKK de recherche sur la promotion de la santé, Université de Tampere, Finlande). La liste des participants figure à l'annexe 2.

Programme de travail

Voir annexe 1.

Thèmes prioritaires au vu de l'expérience des pays

Les participants ont insisté sur la nécessité de convaincre les responsables politiques que l'activité physique est, pour tous, un moyen économique de rester en bonne santé et de développer sa capacité fonctionnelle, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'aptitude physique, du niveau d'instruction ou du statut socio-économique. C'est aussi un moyen économique de lutter contre les maladies chroniques et de limiter ainsi les dépenses de santé. L'activité physique est un investissement sûr du point de vue de la santé publique. Il présente aussi un grand intérêt dans plusieurs domaines politiques et sociaux : sports, éducation, environnement, transports, urbanisme et prévention de la délinquance. L'activité physique présente des avantages multiples pour les individus, les communautés, les écoles, les entreprises et les programmes sportifs.

Des représentants de pays ont présenté des exposés, suivis d'un débat, afin d'illustrer certains aspects des politiques et programmes d'encouragement à l'activité physique et de montrer combien il importe d'adopter des politiques et programmes nationaux :

- Quelle influence ont les politiques nationales d'encouragement à l'activité physique ?
- Partenariats : comment collaborer efficacement entre organismes nationaux et locaux ?
- L'activité physique dans les contextes clés (services de santé, écoles, lieu de travail, etc.) ;
- Transports et environnement : comment créer un environnement propice à l'activité physique ?
- Action multisectorielle : comment obtenir l'appui de nouveaux partenaires et exercer une influence sur d'autres domaines publics ?

Fonction, but, objectifs et stratégies du Réseau pour une politique nationale d'encouragement à l'activité physique

Le Réseau pour une politique nationale d'encouragement à l'activité physique entend soutenir partout dans le monde les politiques, stratégies et programmes qui promeuvent un mode de vie actif.

FONCTION DU RESEAU

Promouvoir la santé et la qualité de la vie par l'activité physique dans le cadre de l'initiative de l'OMS pour une vie active.

BUT DU RESEAU

Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes d'encouragement à l'activité physique et faire en sorte que, dans le monde entier, pays développés et pays en développement défendent résolument cette cause.

OBJECTIFS DU RESEAU

- 1) faire valoir les avantages sanitaires, sociaux et économiques de l'activité physique dans le monde entier ;*
- 2) développer et renforcer l'action et les partenariats intersectoriels, et faciliter la mise en commun des connaissances et des données d'expérience ;*
- 3) encourager la création de programmes d'activité physique dans différents contextes ;*
- 4) faire en sorte que les pays en développement soient plus nombreux à avoir une politique nationale d'encouragement à l'activité physique.*

STRATEGIES

- diffusion de lignes directrices pour l'élaboration d'une politique d'encouragement à l'activité physique ;
- échange de connaissances et de données d'expérience en matière d'élaboration, de promotion et de mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes d'encouragement à l'activité physique, avec les pays en développement et entre eux ;
- mise en évidence des stratégies efficaces, des facteurs propices et des principaux obstacles à l'élaboration, à la promotion et à la mise en œuvre de politiques et programmes nationaux d'encouragement à l'activité physique dans les pays développés et dans les pays en développement ;
- échanges réguliers entre les membres du réseau et recrutement continu de nouveaux adhérents;
- appui international aux pays qui souhaitent élaborer ou renforcer leurs politiques et programmes (membres potentiels du réseau) ;
- promotion d'interventions/projets communs "activité physique pour la santé" dans les pays et les communautés du réseau.

Critères d'adhésion au réseau

Pour devenir membre du réseau, il faut souscrire à son but, à ses objectifs et à sa mission, et répondre aux critères d'adhésion.

Ces critères tiendront évidemment compte des différences de contexte politique, social, culturel et économique entre les pays. Cependant, le pays devra en principe :

- avoir adopté une politique ayant pour objectif de favoriser la participation de la population à des activités physiques utiles à sa santé et son bien-être ;
- être disposé à mettre en œuvre la politique dans le secteur de la santé et dans les autres secteurs concernés ;
- avoir exprimé officiellement la demande d'adhésion au réseau et désigné le coordonateur chargé de réunir des informations sur les activités entreprises dans le pays et de les communiquer au réseau.

La composition du réseau est équilibrée entre pays - développés ou en développement - qui ont déjà une politique ou des programmes bien avancés et ceux qui sont à la fois désireux et capables d'en adopter.

Role et engagement des partenaires

Un réseau international puissant offre plusieurs avantages à ses membres. Tout en bénéficiant de l'expérience collective, les membres pourront se faire aider pour élaborer leur politique et seront reconnus comme des partenaires actifs au sein du mouvement mondial pour l'activité physique (surtout dans les pays en développement).

ROLE DES MEMBRES DU RESEAU

1. Confronter leurs politiques aux lignes directrices établies par l'OMS (voir le paragraphe 5).
2. Aider les autres membres à concevoir leurs propres politiques et programmes, peut-être en concluant plus d'accords de jumelage.
3. Mettre en place dans leur pays un réseau d'appui intersectoriel favorisant l'élaboration de politiques et programmes d'activité physique avec la participation des secteurs concernés. Ce réseau facilitera aussi la communication entre les pays.
4. Rassembler des éléments d'information sur les trois activités ci-dessus et en tirer ensemble les enseignements.

ROLE DE L'OMS

L'OMS jouera un rôle important en aidant à coordonner les activités globales du réseau. Il convient de souligner cependant que le réseau appartient en propre à ses membres et que son succès dépendra en grande partie de leur action individuelle et collective. L'OMS :

1. militera en faveur de l'activité physique, préconisera, facilitera et légitimera l'adoption de politiques et programmes d'encouragement à l'activité physique ;

2. démontrera, preuves à l'appui, l'importance de l'activité physique pour la santé et le bien-être ;

3. réunira régulièrement les membres du réseau et organisera d'autres rencontres ;

4. veillera à ce que les membres du réseau se transmettent et transmettent à d'autres leur savoir et leur expérience.

5. recrutera de nouveaux membres qualifiés par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux et bureaux de pays, d'organismes et de réseaux partenaires ;

6. créera un secrétariat chargé de coordonner et d'administrer le réseau, d'établir un plan d'action et un budget et de trouver des sources de financement. Dans ce but, l'OMS doit en principe désigner des coordonnateurs "activité physique pour la santé" dans ses bureaux régionaux. Elle sollicitera aussi l'appui des membres du réseau et des Centres collaborateurs (secrétariat du réseau, personnel temporaire, financement d'une activité déterminée, etc.) ;

7. nouera des liens utiles avec les partenaires contribuant à la mise en oeuvre de l'initiative mondiale pour une vie active, y compris avec le groupe consultatif international sur l'activité physique.

Principaux enseignements et obstacles

Elaboration et mise en œuvre des politiques et programmes efficaces : ce que nous enseigne l'expérience

- aborder l'activité physique sous un angle plus large utilisant une approche de santé publique et en tenant compte des caractéristiques de la population ;
- veiller au bien-fondé scientifique de la politique et des programmes d'action ;
- assurer un playdoyer efficace, diffuser et mettre en commun informations, savoir et données d'expérience ;
- planifier avec réalisme, mobiliser et exploiter judicieusement les ressources locales ;
- créer un minimum de conditions propices et de partenariats intersectoriels ;
- intervenir dans la vie pratique (famille, école, lieu de travail, milieu de la santé et contexte socioculturel, etc.) ;
- associer les communautés ainsi que les secteurs concernés et les groupes de population visés à la planification, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des programmes d'activité physique.

Principaux obstacles à l'élaboration de politiques et programmes d'encouragement à l'activité physique

- Méconnaissance, dans une majeure partie de la population mondiale, des avantages sanitaires, sociaux et économiques de l'activité physique.
- Dans la plupart des pays du monde, absence de données sur l'importance, les caractéristiques et les déterminants de l'activité physique.

- Absence de volonté politique et d'appui pour la promotion et l'organisation de programmes réguliers d'activité physique.
- Coopération insuffisante entre secteurs et acteurs concernés, surtout entre les secteurs de la santé et des sports.
- Au niveau local, installations sportives non accessibles à la population.

Lignes directrices pour l'élaboration d'une politique

Tenant compte du paragraphe ci-dessus ainsi que des conclusions de la réunion du Groupe "Politique d'Encouragement à l'Activité Physique" (Hämeenlinna, Finlande, 25-27 août 1997) une série de lignes directrices fondées sur l'expérience des pays ont été élaborées. Elles recommandent notamment de :

- formuler les stratégies et les interventions dans le cadre des conceptions qu'à l'OMS de la santé, de la promotion de la santé ainsi que de la prévention et du contrôle des maladies non-transmissibles ;
- aborder l'activité physique sous un angle plus large utilisant une approche de santé publique et en tenant compte des caractéristiques de la population ;
- former des partenariats intersectoriels avec les secteurs public et privé, gouvernementaux et non gouvernementaux;
- créer des conditions et un contexte favorables/plus favorables ;
- réduire les inégalités (socio-économiques, entre hommes et femmes, etc.) en ce qui concerne notamment l'accès à l'information sur l'activité physique et aux installations sportives;
- promouvoir la santé dans un cadre concret (famille, école, travail, soins de santé primaires);
- associer les communautés à la planification, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des programmes d'activité physique ;
- faciliter la formation des ressources humaines à l'activité physique dans les secteurs de la santé, des sports, de l'éducation et dans les autres secteurs concernés ;

Méthode de travail et ébauche d'un plan d'action

- développer les capacités individuelles par l'information et la formation ;
- recenser et d'évaluer les modèles de bonne pratique en manière d'activité physique et de déterminer les domaines sur lesquels doit porter la recherche à visée pratique ;
- fixer des objectifs, enquêter et faire une évaluation relative au niveau d'activité physique de la population ;
- mettre au point des processus pour concevoir et appliquer des politiques qui encourage l'activité physique pour la santé.

Le réseau a retenu comme domaines d'action possibles : l'action de persuasion preuves à l'appui ; la mise en commun des connaissances et des données pratiques, surtout en ce qui concerne l'élaboration de la politique, la formation, la recherche et les initiatives en cours à tous les niveaux ; la mise en place de systèmes de communication ; le recrutement de nouveaux pays membres du réseau ; l'appui aux pays qui élaborent des politiques et programmes d'encouragement à l'activité physique ; les jumelages.

1. Action de persuasion preuves à l'appui : fonction essentielle du réseau

- Rassembler et présenter des données et des arguments démontrant les avantages sanitaires, sociaux et économiques de l'activité physique.
- Mettre au point et publier un document de sensibilisation (brochure exposant les principaux faits et arguments) à l'usage des membres du réseau et de différents partenaires.
- Renforcer les partenariats existants et/ou en former de nouveaux pour mieux se faire entendre et pour aider les pays.
- Adopter des plans pour sensibiliser l'opinion aux niveaux mondial, régional et national.

La politique doit se fonder autant que possible sur des faits probants. Le réseau aurait un pouvoir de persuasion bien plus grand s'il parvenait à obtenir de ses membres qu'ils réunissent et publient des données sur l'efficacité de leurs politiques et programmes.

2. Mise en commun des connaissances et des données pratiques. Système d'information continue

- Les membres du réseau pourraient se rencontrer périodiquement, si possible tous les ans, pour échanger des informations sur les progrès réalisés, les obstacles rencontrés, et pour faire le point de leur collaboration avec d'autres pays. Les pays membres pourraient accueillir ces réunions à tour de rôle.
- Réunions intérimaires : des consultations, des ateliers, des stages, etc., pourraient être organisés à différents niveaux (mondial, régional ou sous-régional) sur des thèmes précis comme l'élaboration de politiques et programmes, la promotion de l'activité physique dans des contextes clés (école, milieu de travail, communauté...), l'incitation à rester actif à tout âge, l'organisation de la formation et la recherche à visée pratique. Ces réunions pourraient se tenir parallèlement à d'autres afin de limiter les coûts.
- Les membres du réseau devraient se tenir à la disposition les uns des autres pour coopérer et s'entraider ponctuellement lors de l'élaboration de leur politique.
- Ils pourraient communiquer par courrier électronique pour entretenir des contacts réguliers et informels. Certains membres utilisent déjà ce moyen pour un échange rapide d'informations. La diffusion d'une liste d'adresses électroniques pourrait également encourager des contacts plus réguliers, par exemple tous les mois, entre les membres du réseau et avec l'OMS.
- On pourrait créer un site web donnant des exemples de politiques et de programmes d'activité physique du monde entier, soit sur le site de l'OMS, soit à part, comme le site "Europe on the Move" (www.noc-nsf.nl) et beaucoup d'autres sites nationaux. Le succès rapide des mesures d'incitation à l'activité physique dans différents pays montrerait l'utilité du réseau.
- En coopération avec l'OMS, les membres du réseau et d'autres partenaires, un centre collaborateur pourrait rédiger un bulletin spécial donnant des exemples de politiques et programmes du monde entier.
- Les membres du réseau devraient se tenir mutuellement au courant de leurs initiatives, de l'évolution de l'activité physique, des lignes directrices pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes, éventuellement lors d'une réunion spéciale sur la planification et l'évaluation.
- Les membres devraient tenir l'OMS informée des données, des publications, des résultats de recherche et des rapports les plus récents et les plus pertinents et, dans la mesure du possible, en faire parvenir des exemplaires à la bibliothèque du Siège.

3. Adhésion de nouveaux pays membres

Il faut encourager les pays expressément acquis à la cause défendue par le réseau et qui prennent des dispositions en vue d'élaborer une politique ou un programme national à entrer dans le réseau. Celui-ci peut leur offrir l'appui dont ils ont besoin. Les activités à entreprendre sont les suivantes :

- par des contacts informels et en passant par les réseaux existants, par exemple le European Network for Health Enhancing Physical Activity (HEPA) et les réseaux ayant un lien avec la promotion de la santé, les sports pour tous ou la médecine sportive, trouver de nouveaux pays susceptibles de faire partie du réseau ;
- l'OMS devrait recruter de nouveaux pays membres par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, de ses bureaux de pays et d'organismes partenaires. Les projets mondiaux de promotion de la santé et de prévention des maladies cardiovasculaires pourraient permettre d'entrer en contact avec des candidats potentiels ;

Présentation succincte d'une série d'activités à court terme du réseau

- apporter un appui aux pays en développement pour les aider à évaluer leurs programmes d'activité physique ;
- permettre aux pays d'adhérer au réseau à tout moment à condition qu'ils aient pris des dispositions appréciables en vue d'adopter une politique nationale.

4. Appui aux autres pays

- Les membres du réseau peuvent offrir leurs services aux pays qui sollicitent un appui, surtout aux pays en développement, afin de renforcer leur potentiel en matière de promotion de l'activité physique.
- Les membres du réseau pourraient conclure des accords de jumelage qui officialiseraient leurs liens et leur permettraient de mettre sur pied des programmes plus concrets de coopération entre pays ayant déjà une politique d'encouragement à l'activité physique et ceux qui ont les moyens d'en adopter une.

5. Participation du réseau aux initiatives en cours

- Il est essentiel que les activités du réseau et les apports de ses membres s'inscrivent dans les domaines prioritaires de l'initiative mondiale pour une vie active, par exemple l'activité physique à l'école et sur le lieu de travail, vieillir en restant actif, la planification et l'évaluation des programmes, la formation et la recherche.
- Les membres doivent faire connaître et faire valoir les activités du réseau chez eux et dans les forums internationaux, selon les circonstances.

Il est indispensable de sélectionner une série d'activités concrètes pour mieux faire connaître le réseau et prouver son utilité à ses membres actuels et potentiels. Il faut tout d'abord :

1) que les pays ayant participé à cette réunion expriment officiellement leur volonté de devenir membres fondateurs du réseau ;

2) créer un secrétariat. Il a été vivement recommandé que le secrétariat soit basé au siège de l'OMS afin que le réseau et l'initiative mondiale pour une vie active profitent de l'autorité dont jouit l'OMS dans le monde entier et du soutien de celle-ci pour convaincre l'opinion que l'activité physique est une intervention de santé publique valable, viable et très économique. La création de ce secrétariat dépendra des fonds disponibles, notamment des fonds extrabudgétaires ;

3) mettre en place des systèmes de communication adaptés (courrier électronique, site web, téléconférence, etc.) entre les pays participants ;

4) que l'OMS diffuse périodiquement des informations sur les activités du réseau et la mise en œuvre de l'initiative mondiale pour une vie active ;

5) échanger les derniers documents et résultats de la recherche sur les avantages que présente l'activité physique d'un point de vue sanitaire, social et économique ;

6) établir la version définitive d'un court document de sensibilisation (brochure) destiné essentiellement aux décideurs et qui s'inscrira dans la stratégie mondiale de sensibilisation à l'importance de l'activité physique ;

7) que des membres bénévoles du réseau préparent des aide-mémoire sur le rôle que peuvent jouer certains secteurs dans la

promotion de l'activité physique et sur les moyens de les gagner à la cause. Les secteurs concernés à ce stade sont la santé (Mme H. Subiratis, Mexique), l'éducation (Dr F. Berggren, Danemark), les sports et les loisirs (Mme Fidelma Rogers, Australie), l'environnement (Dr M. Pratt, CDC/Etats-Unis), les transports (M. N. Cavill, HEA/Royaume-Uni et M. D. Harris, Australie) et le monde du travail (M. Joe Doiron, Santé Canada) ;

8) dresser et distribuer une liste de conférences, de réunions et de stages sur l'activité physique pour la santé devant avoir lieu dans les 18 mois à venir.

Prochaine réunion du réseau

Il est proposé que le réseau tienne sa prochaine réunion en l'an 2000. Quelques participants étudient la possibilité d'accueillir la réunion dans leurs pays.

Il a été suggéré de traiter des questions suivantes à la prochaine réunion : lacunes de la recherche ; analyse (et actualisation) des arguments en faveur de l'activité physique ; stages ; faits nouveaux en matière de communication ; bilan des activités dans les Régions OMS et séance d'information pour les nouveaux membres du réseau.

Annexe 1 Programme de travail

Dimanche 13 septembre

- 15 h00 : Inscription des participants
- 16 h00 : Séance d'ouverture. Présentation des délégués et allocutions d'ouverture
- 17 h00 : Réception de bienvenue

Lundi 14 septembre

- 9 h00 : Introduction – Importance des politiques et des programmes d'encouragement à l'activité physique (OMS)
- 9 h30 : Examen des objectifs de la réunion, de l'ordre du jour et des méthodes de travail
- 10 h30 : Pause
- 11 h00 : **Session thématique 1.**
Présentation et discussion : Quelle influence ont les politiques nationales d'encouragement à l'activité physique ?
- 12 h00 : Discussion – Politiques nationales d'encouragement à l'activité physique : contribution du réseau
- 12 h30 : déjeuner
- 14 h00 : **Session thématique 2.**
Présentation et discussion : Partenariats pour l'activité physique. Comment collaborer efficacement entre organismes nationaux et locaux ?
- 15 h00 : Discussion - Partenariats pour l'activité physique – contribution du réseau
- 15 h30 : Pause
- 16 h00 : Examen du document de travail (partie 1) :
1) fonction, but, objectifs du réseau et critères d'adhésion
2) rôle des partenaires et participations potentielles au réseau
- 17 h00 : Réunion avec les organisations canadiennes qui encouragent l'activité physique

Mardi 15 septembre

- 9 h00 : **Session thématique 3.**
Présentation et discussion : L'activité physique dans des contextes clés (services de santé, écoles, etc.)
- 10 h00 : Discussion - L'activité physique dans des contextes clés – rôle du réseau
- 10 h30 : Café
- 11 h00 : Projet de plan d'action. Discussion des points énumérés dans le document de travail (partie 2)
- 12 h30 : Déjeuner
- 14 h00 : **Session thématique 4.**
Présentation et discussion : transports et environnement : Comment créer un environnement propice à l'activité physique ?
- 15 h00 : Discussion – Transports et environnement – rôle du réseau
- 15 h30 : Pause
- 16 h00 : **Session thématique 5.**
Présentation et discussion : Action multisectorielle – comment obtenir l'appui de nouveaux partenaires et exercer une influence sur d'autres domaines publics ?
- 17 h00 : Discussion – Action multisectorielle – rôle du réseau
- 17 h45 : Fin de la session

Mecredi 16 septembre

Quel changement apportera un réseau international pour une politique nationale d'encouragement à l'activité physique ?

- 9 h00 : Plan d'action définitif et prochaines étapes
- 11 h00 : Modalités de création officielle du réseau
- 12 h30 : Clôture de la réunion et déjeuner

Annexe 1 Liste de participants

Dr Finn Berggren

Professeur associé
Représentant EURO/OMS
Département d'Education Physique
et de Science des Sports
Université Odense
Campusvej 55
DK-5230 Odense M
Danemark

Tél. : +45 66 15 86 00 ext. 3437
Fax : +45 66 19 19 43
E-mail : berggren@sportmed.ou.dk

Dr Mario Bracco

Président du Comité médical du
Programme Agita Sao Paulo
R.Sampaio Goes, 131 - SP
Cep 04511-070 - V.N. Conceição
Brésil

Tél./Fax : +55 11 453-8980
E-mail : lafiscs@mandic.com.br
Bracco@hipernet.com.br

M. Nick Cavill

Programme Manager - Physical Activity
Health Education Authority (HEA)
Trevelyan House, 30 Great Peter Street
Londres, SW1P 2HW
Royaume-Uni

Tél. : +44 171 413 1823
Fax : +44 171 413 8931
E-mail : nick.cavill@hea.org.uk

M. Stephane Cova

Intern student - Health Canada
Strategies and Systems for Health Directorate
Health Issues Division
Fitness/Active Living Unit

Tél. : +1 613 941 3109
Fax : +1 613 941 6666
E-mail : stephane_cova@hc-sc.gc.ca

M. Joe Doiron

Senior Health Policy Analyst
Strategies and Systems for Health
Health Issues Division/Fitness-Active Living Unit
Room 1772C, Jeanne Mance Building
A.L. 1917C
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario, K1A 1B4
Canada

Tél. : +1 613 941 8051
Fax : +1 613 941 6666
E-mail : joe_doiron@hc-sc.gc.ca

Dr Francisco Espejo Elgueta

Sous-Directeur médical – Coordonateur local
Demonstration Area - CARMEN Programme
Casilla 4129, Correo 2, Valparaiso
Chili

Tél. : +56 32 253 041
Fax : +56 32 212 160
E-mail : fespejo@uv.cl

M. Des Harris

Director
Sustainable Transport and Environmental Coordination
Department of Transport and Regional Development
17 Mort St.
GPO Box 594
Canberra ACT 2601
Australie

Tél. : +61 2 6274 6019
Fax : +61 2 6274 7003
E-mail : Dharris@email.dot.gov.au

Dr Shigeru Inoue

Département de médecine préventive
et de santé publique
Faculté de médecine de Tokyo
Centre collaborateur de l'OMS pour
la promotion de la santé
par la recherche et la formation sur la médecine du sport
6-1-1, Shinjuku Shinjuku-ku-Tokyo
160-8402
Japon

Tél. : +81 3 5379 4339
Fax : +81 3 3226 5277
E-mail : ZXEO1760@niftyserve.or.jp

M. Frank Kelly

Physical Activity Programme Manager
Health Promotion Agency for Northern Ireland
18 Ormeau Avenue
Belfast, BT2 8HS
Irlande du Nord

Tél. : +44 1232 311 611
Fax : +44 1232 311 711
E-mail : f.kelly@hpani.org.uk

Dr Becky Lankenau

Centres for Disease Control & Prevention
P.O. Box 941190
Atlanta, GA
31141
Etats-Unis

Tél. : +1 770 488 5520
Fax : +1 770 488 5473
E-mail : BHL0@CDC.GOV

Mme Mariken Leurs

Administrateur principal de projet -
Netherlands on the Move!
Netherlands Olympic Committee *
Netherlands Sports Confederation
P.O. Box 302
6800 AH Arnhem, Pays-Bas

Tél. : +31 26 483 4720
Fax : +31 26 483 4732
E-mail : sport.gezondheid@noc-nsf.nl

Mme Katia Mascagni Stivachtis

Chef, Organisations inter et non gouvernementales,
Education, Département de la coopération
et des communications internationales

Tél. : +41 21 621 64 19
Fax : +41 21 621 63 54
E-mail : katia.mascagni@olympic.org

Comité international olympique
Château De Vidy, 1007 Lausanne
Suisse

Dr Pekka Oja

Directeur scientifique
Institut UKK de recherche sur la promotion de la santé
P.O. Box 30
33501 Tampere
Finlande

Tél. : +358 282 9111
Fax : +358 282 9200
E-mail : ukpeoj@uta.fi

Dr Michael Pratt

Acting Chief, Physical Activity and Health Branch
Centres for Disease Control & Prevention
4770 Buford Highway NE
Atlanta, GA
30341-3724
Etats-Unis

Tél. : +1 770 488 5692
Fax : +1 770 488 5473
E-mail : MXP4@cdc.gov

Mme Fidelma Rogers

Manager, Primary Prevention Section
Health and Family Services
Mail Drop Point 103
GPO Box 9848
Canberra ACT 2601
Australie

Tél. : +61 2 6289 8009
Fax : +61 2 6289 8121
E-mail : fidelma.rogers@health.gov.au

Mme Elena Subirats

Directeur, Activité physique pour la santé
Département de Promotion de la Santé
Ministère de la Santé
poste 126
Florenca # 7 1er piso
Mexico 06600 D.F.
Mexique

Tél. : +1 525 511 70 01
+1 533 06 50 AL 58
Fax : +1 525 511 51 62
E-mail : subirats@data.net.mx

Secrétariat:**Pays organisateur : *Canada*****Mme Janet Davies**

A/Director General
Strategies and System for Health Directorate
Room 1574B, Jeanne Mance Building
A.L. 1915B
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 1B4
Canada

Tél. : +1 613 941 1977
Fax : +1 613 954 8631
E-mail : janet_davies@hc-sc.gc.ca

M. Tim Weir

A/Manager
Strategies and Systems for Health
Health Issues Division/Fitness-Active Living Unit
Room 1766C, Jeanne Mance Building
A.L. 1917C, Tunney=s Pasture
Ottawa, Ontario, K1A 1B4, Canada

Tél. : +1 613 941 0977
Fax : +1 613 941 6666
E-mail : tim_weir@hc-sc.gc.ca

OMS/HQ**M. Hamadi Benaziza**

Spécialiste d'éducation pour la santé
Division de la Promotion de la Santé, de l'Education
et de la Communication pour la Santé
Organisation mondiale de la Santé
20, avenue Appia
CH-1211 Genève 27
Suisse

Tél. : +41 22 791 25 83
Fax : +41 22 791 41 86
Email : benazizah@who.ch

Professeur Ilkka Vuori

Directeur
Institut UKK de recherche sur la promotion de la santé
P.O. Box 30
FIN-33501 Tampere
Finlande

Tél. : +358-3 282 9201
Fax : +358-3 282 9559
E-mail : ukilvu@uta.fi

Références

1. Australian Sports Commission (1996): Developing Young People Through Sport
2. Canada's Physical Activity Guide to Healthy Active Living, Health Canada, Ottawa, 1999
3. Declaration of the 7th World Congress on Sport for All on "Sport for All and the Global Educational Challenges", organized by the International Olympic Committee in cooperation with WHO, UNESCO and the General Association of International Federation of Sports (GAIFS), Barcelona, Spain, 19-22 November 1998
4. Health Education Authority, UK (1996): Getting Active - Feeling Fit: A Simple Guide to Active Living for All Ages. Hamilton House: London
5. Health Education Authority, UK (1998) Young and Active? Policy framework for young people and health-enhancing activity
6. Morbidity and Mortality Weekly Report, 7 March 1997/Vol 46/No. RR-6 "Guidelines for School and Community Programs to Promote Lifelong Physical Activity Among Young People"
7. New South Wales Health (NSW) Department, Public Health Division (April 1998): NSW Physical Activity Task Force "Simply Active Every Day: A Plan to promote physical activity in NSW 1998-2002"
8. US Surgeon General (1966): Physical Activity and Health: A Report of the Surgeon General. Atlanta, GA: US Department of Health and Human Services, Center for Disease Control and Prevention, National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, 1996

Documents OMS :

9. Fact Sheet on The WHO Global Initiative on Active Living, WHO/Geneva, Rev 2, Sept. 1999
10. Information Series on School Health - Active Living: An Essential Element of A Health-Promoting School (in preparation), 1999, WHO/Geneva, HPR/HEP
11. Report of the WHO Meeting on The Active Living National Policy Network Ottawa, Canada, 14-16 September 1998, WHO/HSC/HPR/AL/98.12
12. Report of the Informal Meeting "Active Living: Physical Activity for Health", WHO/HQ, 27-28 February 1997, WHO HPR/97.8
13. WHO Bulletin, 1995, 73 Update/Le Point - Exercise for Health, WHO/FIMS Committee on Physical Activity for Health

-
14. WHO/International Society and Federation of Cardiology, "Physical Inactivity: A Risk Factor for Coronary Heart Disease". A Position Statement, February 1993
 15. WHO Technical Report Series 870 - Promoting Health through Schools
 16. WHO Advisory Kit on World No-Tobacco Day 1996: "Sports and Arts without Tobacco: Play it Tobacco Free"
 17. World Health Report, WHO, 1997,1999
 18. FIMS/WHO Consensus Statement on "Organized Sports for Children"
WHO Bulletin 76 (1998), 445-447
 19. The WHO Initiative on Health Promoting Schools



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Groupe Maladies non transmissibles et Santé mentale

Département de la Promotion de la Santé/Prévention et Surveillance des Maladies non transmissibles

Avenue Appia 20, 1211 Genève 27, Suisse

Tel +41 22 791 2111 Fax +41 22 791 3111

www.who.int